



LE 22 MARS, RÉSISTONS!

Le gouvernement multiplie les annonces sur l'ensemble des secteurs : lycées, bac, enseignement supérieur, lycée professionnel, fonction publique, formation professionnelle, assurance chômage, SNCF...

Ce que le gouvernement annonce :

- Un plan de départ volontaire, 120 000 fonctionnaires en moins.
- Le recrutement privilégié de non titulaires.
- Le salaire au mérite.
- la réforme du baccalauréat.

Cela va se traduire par :

- La baisse des DGH (dotation horaire globale) attribuées aux établissements ou fermeture de classe dans les écoles.
- Cette mesure a déjà commencé depuis 2012 : les maîtres en CDI ont un statut toujours précaire : pas de garantie de rester en poste, pas de garantie de la quotité horaire d'une année sur l'autre.
- Le salaire au mérite : les promotions données au compte-gouttes avec une progression de carrière bloquée pour la plupart. Tout cela dans le cadre du point de la fonction publique gelé jusqu'aux prochaines élections de 2022. Bien entendu le PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) qui était loin d'être satisfaisant sera envoyé aux oubliettes ! Déjà, la revalorisation des indices prévue au 1er janvier 2018 a été reportée d'un an. En revanche, le reclassement dans la nouvelle grille au 1er septembre 2017 a bien eu lieu se traduisant pour certain-e-s par une diminution d'échelon.
- Les conditions de travail vont se dégrader : les enseignements du tronc commun seront surchargés pour laisser plus de moyens aux enseignements de spécialité ; la mise en place du contrôle continu générera une surcharge de travail sans parler de la pression des parents ou du chef d'établissement. La question n'est pas quelle matière va y perdre le plus mais combien d'heures les lycées vont perdre alors que la garantie de l'emploi n'existe pas dans l'enseignement privé.

Ce que nous revendiquons :

- Le dégel de la valeur du point d'indice de la fonction publique, le rattrapage des pertes subies et une hausse des salaires. (- 30 % depuis 30 ans).
- L'arrêt des suppressions d'emplois, un plan de résorption de la précarité et de création d'emplois en fonction des besoins.

**Le 22 mars, toutes et tous mobilisé-e-s !
Manifestons de Bercy à la Bastille !**

Rendez-vous à 14h30 sous les ballons Solidaires.

SUNDEP-Solidaires Paris – siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS

adresse postale : Bourse du Travail 3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS

Tél. : 01 44 84 51 29 - E mail : sundep.paris@gmail.com

Site web national : <http://www.sundep.org/> - Site académique : <http://www.sundep-paris.org/>